



HAL
open science

L'optatif oblique serait-il un temps?

Richard Faure

► **To cite this version:**

Richard Faure. L'optatif oblique serait-il un temps?. CLELIA (Colloque de Langue Et de Littérature Antiques), Aug 2009, La Baume-lès-Aix, France. pp.281-294. hal-00574471

HAL Id: hal-00574471

<https://hal.science/hal-00574471>

Submitted on 8 Mar 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'OPTATIF OBLIQUE SERAIT-IL UN TEMPS ?¹

RICHARD FAURE

RESUME

Dans cet article, on montre que l'optatif oblique, loin d'être facultatif, s'explique dans la plupart des cas. À contextes comparables (en subordonnée passée), il est majoritaire par rapport à l'indicatif, et ce chez tous les auteurs du IV^e siècle avant J.-C. Dans l'analyse, on distingue plusieurs classes de verbes introducteurs et deux situations : discours et récit. L'optatif oblique apparaît dans des contextes de récit, où l'indicatif est l'exception. Celui-ci se comprend de la même façon que le présent historique tel qu'il est défini par Sicking and Stork (1997). La conclusion est que l'optatif oblique est grammaticalisé comme une forme de temps du récit. Les explications qui s'appuient sur la pragmatique doivent donc être écartées.

SUMMARY

In this paper, we show that the oblique optative, far from being facultative, can be accounted for in most of the situations where it appears. In every fourth century BCE author, it outnumbers the indicative and the subjunctive in comparable contexts, that is in embedded past contexts. In the analysis, we define several cases depending on the embedding verb and the discourse or narrative situation. It turns out that the oblique optative is triggered by embedded narrative contexts, the indicative being the exception, which can be explained along the lines of Sicking and Stork (1997)'s notion of historical present. The conclusion is that the oblique optative is grammaticalised as a narrative past tense, and that the accounts based on pragmatics must be left aside.

1. INTRODUCTION

On attache habituellement à l'optatif oblique du grec ancien les trois caractéristiques suivantes : 1) il serait facultatif ; 2) il serait le substitut d'un autre mode ; 3) il appartiendrait aux contextes passés. Cette étude vise à remettre en question les deux premières affirmations et à expliquer ce qu'il faut entendre par la troisième.

Il faut préciser que cette analyse se limite à ce qui semble être un îlot dans l'histoire de l'optatif oblique : la prose attique de la première moitié du IV^e siècle avant J.-C. Dans cette synchronie, *ceteris paribus*, l'optatif oblique est prédominant dans tous les types

1. Je tiens ici à remercier vivement mon relecteur, Nicolas Bertrand, dont les multiples remarques m'ont été très utiles. Je suis bien entendu responsable de toutes les erreurs et obscurités restantes.

de subordonnées² et chez tous les auteurs³ ; cette synchronie voit aussi la naissance et la mort de formes dédiées à des emplois d'optatif oblique comme $\chi\rho\epsilon\acute{\iota}\eta$. Tout porte donc à croire qu'il y a une grammaticalisation de l'optatif dans ces emplois.

Par ailleurs, on constate que, au sein des temps, les proportions varient. Ainsi, dans l'*Anabase*, l'optatif en rapport avec un indicatif (« substitut d'indicatif » dans les grammaires) est, à contexte égal, très majoritaire par rapport à l'indicatif au présent⁴ et aoriste⁵, mais récessif au futur⁶. D'une manière générale, il faut se méfier des chiffres absolus, car on se fonde parfois sur eux pour dire que l'optatif ne s'est jamais imposé au futur et à l'aoriste⁷, mais si l'on se fonde sur des contextes d'emploi identiques, on s'aperçoit que les temps correspondants de l'indicatif ou du subjonctif ne sont pas davantage utilisés.

D'un point de vue méthodologique, ces premières remarques invitent à étudier l'optatif de son point de vue et comme la forme la plus normale dans des contextes que l'on va définir. Cela veut également dire que ce n'est pas l'optatif qu'il faudra justifier dans ces contextes, mais les autres modes.

Dans cette étude, nous présentons des résultats complets pour l'*Anabase* dans les propositions complétives en $\delta\tau\iota$ / $\acute{\omega}\varsigma$, résultats qui ont été systématiquement vérifiés dans les interrogatives indirectes⁸. Ils ont également été confrontés aux autres études sur l'optatif citées dans ce travail.

Après avoir montré que la seule caractéristique objective de l'optatif oblique est le trait /temporel passé/, on montre que l'on peut trouver une distribution complémentaire avec le subjonctif d'abord, puis l'indicatif ensuite. On essaie enfin de rendre compte des emplois résiduels de l'indicatif au moyen de la notion de présent de narration. L'optatif oblique apparaît alors clairement comme un *temps du récit*.

2. Vandaele (1897 : 215) fournit un bon argument en faveur de la distinction de deux synchronies. Selon lui, l'optatif oblique est attesté pour la première fois avec un verbe *savoir* + $\delta\tau\iota$ dans Thucydide (4, 110, 2).

3. Voir Sanspeur dans Duhoux (2000: 238-239), Smyth (1956: 586), Amigues (1977: 235). D'après ces statistiques, Isocrate est l'auteur qui emploie le moins l'optatif oblique, avec 50 % d'optatifs et 50 % d'indicatifs. Il est possible qu'il faille « élargir la synchronie » en partant de 450, car l'optatif oblique est (très) majoritaire également chez Antiphon, Lysias et Andocide. Le problème est qu'il est minoritaire dans le plus grand corpus de prose du v^e siècle : Thucydide. Après 350 (auteurs nés après 390-380), les proportions s'inversent, en faveur de l'indicatif.

4. 125 optatifs pour 42 présents (et 16 imparfaits).

5. 28 optatifs pour 13 indicatifs.

6. 19 optatifs pour 25 indicatifs.

7. Goodwin (1889: 261).

8. Ce sont les chiffres cumulés de ces deux types de propositions que l'on a donnés précédemment.

2. AMIGUES (1977) ET LE « TEMPS ABSOLU »

2.1. L'optatif dans les subordonnées en ὅπως

Dans un premier temps nous examinons ce que cette notion de « temps absolu » signifie dans un cas où l'optatif alterne avec un subjonctif. On mène ensuite une étude détaillée sur les optatifs en rapport avec des indicatifs.

Amigues (1977: 234-270) propose une analyse de l'optatif oblique dans les finales en ὅπως qui montre le caractère essentiel de la référence temporelle *absolue* pour l'optatif oblique. Un « temps absolu » est un temps dans le sémantisme duquel est inscrit le rapport avec le temps de l'énonciation, par opposition à un temps relatif qui s'interpréterait en fonction de celui d'un autre événement. Des exemples typiques de temps relatifs sont les infinitifs parfaits en latin, ou aoristes en grec, après les verbes de parole et de pensée, qui expriment l'antériorité par rapport au moment du verbe introducteur, mais dont l'action peut être future, si le verbe introducteur est au futur.

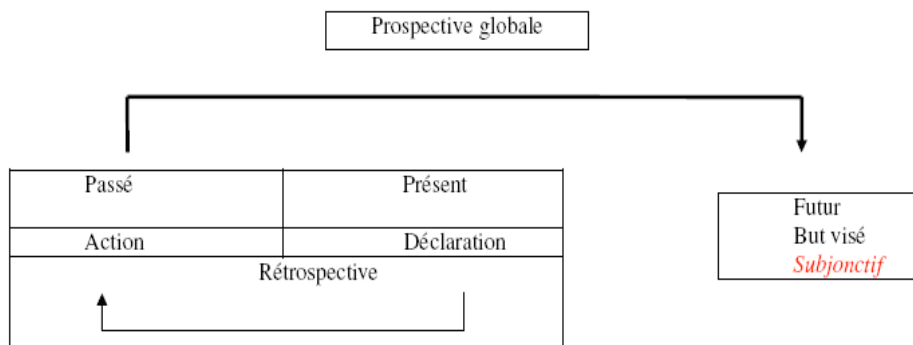
Quant à l'optatif, il est pratiquement exclu quand « le locuteur déclare qu'il a fait telle action en visant tel but et laisse entendre que son intention subsiste au moment où il parle. » (p. 237) C'est alors le subjonctif qui est obligatoire. Voir son schéma p. 238, reproduit ci-dessous (schéma 1) et l'exemple 1.

(1) Xénophon, *Éc.*, 8, 2-3 :

Ἀλλὰ γάρ, ἔφην ἐγώ, τούτων οὐ σὺ αἰτία, ἀλλ' ἐγὼ οὐ τάξας σοι παρέδωκα ὅπου χρῆ ἕκαστα κείσθαι, ὅπως εἰ δῆς ὅπου τε δεῖ τιθέναι καὶ ὁπόθεν λαμβάνειν.

Mais c'est que tu n'es pas, dis-je, responsable de cela. C'est moi qui ne les ai pas disposés de sorte à te laisser une place pour chaque élément, **afin que tu saches** où les mettre et où les prendre (hier, aujourd'hui et demain encore).

Schéma 1 : le but d'une action passée se trouve dans le futur absolu.



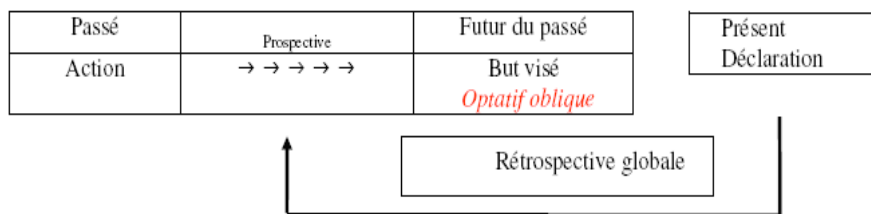
En revanche, si le but visé est dans le passé, c'est l'optatif que l'on emploie. Voir son schéma p. 240, reproduit ci-dessous (schéma 2) et l'exemple 2. « Le locuteur déclare qu'il a fait telle action en visant tel but sans laisser entendre que son intention subsiste au moment où il parle. » (p. 239)

(2) Xénophon, *An.*, 5, 8, 16 :

Ἄλλον δέ γε ἴσως ἀπολειπόμενόν που διὰ ῥαστώνην καὶ κωλύοντα καὶ ὑμᾶς τοὺς πρόσθεν καὶ ἡμᾶς τοὺς ὀπισθεν πορεύεσθαι **ἔπαισα** πύξ, ὅπως μὴ λόγῃ ὑπὸ (17.) τῶν πολεμίων **παίσιτο**.

Un autre qui restait à la traîne et vous empêchait à l'avant-garde et nous, à l'arrière-garde de progresser, je l'**ai frappé** du poing pour lui éviter que l'ennemi le **frappât** de sa lance.

Schéma 2 : le but d'une action passée se situe dans le passé.



Le contraste entre ces deux situations prouverait qu'il y a dans l'emploi de l'optatif oblique un vrai rapport au temps absolu.

2.2. Conséquences

Cette analyse, qui permet d'éliminer un certain nombre de contextes de prétendue concurrence entre optatif et subjonctif, est intéressante dans la mesure où elle suggère d'étendre la notion de temps absolu à l'ensemble des emplois de l'optatif oblique et notamment ceux où il alterne avec un indicatif.

Cela ne doit néanmoins pas se faire sans adaptation. En effet, l'analyse d'Amigues fait du moment de l'énonciation un moment crucial pour l'apparition de l'optatif oblique. Mais à l'examen des exemples, il semble nécessaire de dégager plusieurs points temporels dont le franchissement déclenche ou interdit l'apparition de l'optatif oblique.

Dans la suite nous nous fondons sur cette notion de point central par rapport auquel est construite la référence, en utilisant le système défini dans Vikner (1985). Celui-ci propose de définir un système à quatre points⁹, qui entretiennent des relations deux à deux¹⁰, comme dans l'exemple 3.

(3) *Jean disait qu'il aurait fini de rédiger sa thèse quand Marie partirait en vacances.*

S est le moment où le locuteur parle ; R₁, le moment où Jean parle ; R₂, le moment où Marie part en vacances ; E, le moment où la rédaction de la thèse de Jean est finie.

Schéma temporel de 3 dans le modèle de Vikner :

R1 – S¹¹
 R1 – R2
 R1 – E
 E – R2

Schéma temporel de 3 dans un modèle linéaire :

R1 – E – R2 – S

Ce raffinement est nécessaire car on va voir qu'il y a une réelle différence entre discours et récit. Dans le récit (Benveniste 1966), le moment de l'énonciation est pour ainsi dire effacé. Cela revient à dire que le récit a son mode de référence propre et que le moment

9. Cela semble être typologiquement le maximum requis.

10. Cela permet de rendre compte du flou de certaines situations.

11. Le tiret marque un rapport de succession des événements, la virgule un rapport de simultanéité.

de l'action du récit sert de point de repérage pour les autres actions. Dans cette conception, le moment du récit n'est donc pas un passé par rapport au moment de l'énonciation ; il a son propre repérage. Cela prédit que dans l'équivalent grec de 3, le point de repérage serait R1, et donc que « aurait fini sa thèse » serait un futur de l'indicatif.

Dans le cas contraire, le moment du récit est un passé, et on doit donc obtenir les mêmes résultats que pour un passé par rapport au moment de l'énonciation. La version grecque de 3 aurait donc S pour point de repérage et « aurait fini » serait un optatif. Les hypothèses sont donc les suivantes :

- (1) le moment de la narration est aussi un point central, comme dans la dichotomie discours/récit. Les temps sont donc repérés par rapport à lui.
- (2) ou bien, la seule chose qui compte, c'est le moment de l'énonciation.

C'est pourquoi dans la suite on séparera systématiquement les situations de discours des situations de récit, quitte à les réunir ensuite.

3. L'OPTATIF OBLIQUE ALTERNANT AVEC UN INDICATIF : CE QUE LES TEMPS ONT A NOUS APPRENDRE DE PLUS

On passera vite sur l'*optatif futur*, car, en situation de discours, on a les mêmes résultats qu'avec un optatif en proposition finale. La distribution dépend du moment de la réalisation de l'action visée dans le passé.

Une difficulté apparaît néanmoins dans le récit. En effet, on s'attendrait selon l'hypothèse 1 à ne trouver que des optatifs, et selon l'hypothèse 2, que des indicatifs. Or on trouve les deux.

Par ailleurs, les données sont insuffisantes pour construire un test qui calquerait l'étude de Amigues (1977) en se fondant sur le moment de la narration comme point central (c'est-à-dire en examinant les cas de futurs dans le passé du passé). Pour cela il faudrait avoir suffisamment de situations de récit dans le récit. Pour un examen de ces difficultés, voir Faure (à paraître b).

L'optatif aoriste présente lui un problème spécifique. Avec l'aoriste, il y a toujours antériorité, donc en pratique, les cas d'optatifs et d'indicatifs se recoupent et il est difficile de faire la part des choses. Dans l'*Anabase* on note 14 optatifs pour 8 indicatifs.

On se concentrera donc sur l'optatif présent.

3.1. Les deux classes de verbes introducteurs à examiner

3.1.1. Le problème de la concordance

On a remarqué de longue date¹² que le grec faisait *parfois* une sorte de concordance des temps à la française comme en 4, la transposition au passé de 5, au lieu d'employer le temps du discours direct.

(4) *Pierre affirmait que Paul était laid.*

(5) *Pierre affirme que Paul est laid.*

Le problème a bien été posé par de la Villa (1999: 356). Si effectivement cette concordance des temps existe en grec, mais de manière sporadique, il faudra rendre

12. Cf. Kühner-Gerth (KG 1904: 363).

compte du fait qu'il y a une même interprétation possible de simultanéité avec l'action du verbe principal pour deux séries de trois formes, en fonction de l'aspect :

- a) présent de l'indicatif, imparfait de l'indicatif ou présent de l'optatif.
- b) parfait de l'indicatif, plus-que-parfait de l'indicatif et parfait de l'optatif.

Ce qu'il est intéressant de déterminer, c'est d'abord si le locuteur a toujours le choix entre trois formes, et ensuite ce qui définit son choix.

Le plus problématique est l'interprétation de l'imparfait (et du plus-que-parfait) de l'indicatif et du présent (et du parfait) de l'optatif, car, ils sont en théorie ambigus entre simultanéité et antériorité, tout comme l'imparfait du français. \$ peut être continué de deux façons différentes, qui précisent son interprétation : \$ ou \$.

(6) Pierre affirmait que Paul était laid [à cinq ans, mais qu'il avait embelli au fil du temps].

(7) Pierre affirmait que Paul était laid [et le resterait].

Cela est bien montré pour le grec par de la Villa (1999: 357-359). En revanche son analyse de la répartition des modes par verbe, qui va contre celle établie par KG, est assez imprécise et le conduit à la conclusion erronée que la situation du grec n'aurait pas changé ou serait revenue à la situation homérique (1999: 362), où la concordance était systématique (Chantraine 1953: 292 § 428).

De même il affirme que l'optatif présent ne sert que de façon sporadique à exprimer l'antériorité dans le passé (1999: 363). L'analyse de ces points demande à être affinée.

3.1.2. *Verbes de parole, verbes de connaissance et verbes de sentiment*

Depuis longtemps on attribue aux seuls verbes de connaissance (*verba sentiendi*) et d'émotion (*affectuum*) la propriété d'être suivi d'un imparfait (ou d'un plus-que-parfait) pour exprimer une action simultanée à celle du verbe principal en contexte passé (KG 1904: 359). Avec les verbes d'acte de langage ou verbe *dire*, pour employer leur hyperonyme (*verba dicendi*), c'est le temps du discours direct qui est conservé (KG 1904: 360). Cela est attribué à une différence de point de vue. Avec l'imparfait, on conserve le point de vue du locuteur/narrateur, avec le présent on prend le point de vue de l'énonciateur (le sujet du verbe principal). Cela aurait sûrement beaucoup à nous apprendre sur les verbes qui ont ces propriétés, mais ce n'est pas notre objet ici.

Cette répartition est toutefois critiquée par de la Villa (1999: 360), qui remarque que les classes sémantiques des verbes ne sont pas aussi nettes que ce que prétendent les grammaires. En cela, il a raison. Mais si on y regarde de plus près on s'aperçoit que les classes de verbes sont réparties de manière homogène du point de vue des *constructions syntaxiques*. Une étude des occurrences dans l'*Anabase*, qui n'est pas dans le corpus de de la Villa (1999), confirme cette impression.

Les verbes qui acceptent cette concordance des temps sont les verbes qui ont pour complément un SN à l'accusatif, une participiale à l'accusatif, ou un complément en ὄπιός. Cela correspond à une sous-classe de prédicats, les factifs cognitifs (Kreutz 1998), et quelques autres non pas présuppositionnels, mais assertifs forts (Hooper 1975). Il faut donc accepter que des verbes comme διδάσκω ou ἐπιδείκνυμι soient classés dans la même catégorie que εἰδέναι. En effet, ces verbes ne signifient pas « dire », mais « faire que quelqu'un sache ». Les factifs cognitifs constituent l'énorme majorité des verbes répertoriés par de la Villa (1999: 361, notes 1, 2, 3), les rares exceptions se trouvant chez Thucydide, c'est-à-dire hors de la synchronie que nous étudions. Dans la suite de l'étude, ces verbes seront appelés *cognitifs*.

En revanche, les verbes d'émotion ne font pas partie des verbes qui présentent ces caractéristiques, contrairement à ce que disent KG (1904: 359). Du reste, sur la longue liste d'exemples qu'ils fournissent, un seul (de Thucydide, encore une fois) comporte un verbe d'émotion. Il faut donc se résoudre à les classer avec les verbes d'acte du langage, du moins pour le problème qui nous occupe.

De la même façon, le verbe ἀκούω, qui est ambivalent, puisqu'il présente les constructions à la fois des verbes *dire* et des verbes factifs cognitifs, est à classer avec les verbes *dire* sous le rapport des temps employés dans les subordonnées qui dépendent de lui.

Cet examen préliminaire nous montre donc une répartition en deux classes, sous le rapport qui nous intéresse, des verbes introducteurs de subordonnées en ὅτι / ὡς. Cette division va se voir confirmer par l'étude de l'optatif oblique. Il faut renoncer à la proposition de choix ternaire¹³ en contexte passé avancée par de la Villa (1999) pour revenir à la binarité. Encore faut-il remarquer que ce choix n'est possible que dans certaines circonstances. Dans d'autres, il n'y a qu'une seule possibilité.

3.1.3. Distribution de l'optatif oblique, de l'imparfait et du présent de l'indicatif

La description est agencée selon deux axes : l'axe récit/discours et l'axe temporel relatif (expression de la simultanéité ou de l'antériorité).

3.1.3.1. Prédicats cognitifs

3.1.3.1.1. Dans le discours

Pour ce qui est des prédicats cognitifs, l'expression de la *simultanéité* dans le discours se fait par le présent si l'action est contemporaine du temps du locuteur \$, par l'imparfait ou le présent de l'optatif, si elle est contemporaine du moment exprimé par le verbe principal \$/\$. Comme spécifié plus haut, c'est le point de vue du locuteur qui prime.

a) Simultanéité avec le moment de l'énonciation : présent de l'indicatif

(8) Xénophon, *An.*, 3, 2, 23 :

Λυκάονας αὐτοὶ εἶδομεν ὅτι ἐν τοῖς πεδίοις τὰ ἐρυμνά καταλαμβάντες τὴν τούτων χώραν **καρποῦνται**.

Nous avons vu nous-mêmes que les Lycaoniens se sont emparés des positions dans la plaine et qu'ils **exploitent** leur pays (le pays des Perses).

b) Simultanéité avec le moment exprimé par le verbe principal : imparfait ou optatif (un exemple de chaque)

(9) Xénophon, *An.*, 5, 8, 11 :

(Xénophon s'adresse à un soldat qui allait enterrer un homme vivant)

*Ἐδοξάς μοι εἶδόντι εἰκέναι ὅτι **ἔζη**.

Il m'a semblé que tu avais l'air d'un homme qui savait qu'il **était vivant**.

(10) Xénophon, *An.*, 5, 7, 14 :

(Xénophon raconte la tentative de trahison de Cléarétos)

Τοῦτο καταμαθὼν Κλεάρετος ὁ λοχαγὸς ὅτι μικρὸν **ἔζη** (...), ἔρχεται ἐπ'αυτοῦς.

Comprenant que (le village) **était** petit, il marche¹⁴ contre lui.

13. Voir ci-dessus \$ a) et b).

14. Présent de narration en grec comme en français.

L'*antériorité* se marque par l'imparfait, même s'il n'y en pas d'exemples dans l'*Anabase* (voir les exemples de de la Villa 1999). Les exemples où présent de l'optatif et imparfait de l'indicatif sont en concurrence sont rares (deux), et ne permettent aucune conclusion.

3.1.3.1.2. Dans le récit

En revanche l'optatif oblique est tout à fait propre à exprimer la simultanéité dans la narration. C'est même le moyen privilégié par Xénophon (25 exemples contre 7 d'imparfaits). On note que, si l'on doit utiliser un temps de l'indicatif pour marquer la simultanéité, ce sera l'imparfait, et non le présent. Or l'imparfait sert aussi à marquer l'antériorité. On peut donc rattacher la préférence pour l'optatif à la volonté d'éviter la confusion entre l'imparfait de simultanéité et l'imparfait d'antériorité. Il faut donc renverser la proposition de KG (1904: 362). Ce n'est pas l'imparfait qui est conservé pour éviter une ambiguïté qui serait due à l'ambivalence du présent de l'optatif. Au contraire, l'optatif ne marque que la simultanéité, alors que l'imparfait est ambigu. C'est donc l'optatif qui sert à désambiguïser et non l'inverse, ce qui explique qu'il soit très majoritaire. Il est toutefois probable que cette explication ne soit pas essentielle car elle ne vaut pas pour les verbes *dire*, comme on va le voir à la section §.

a) Simultanéité avec le moment de la narration : optatif (rarement : imparfait)

– Simultanéité. Optatif.

(11) Xénophon, *An.*, 3, 3, 4 :

Ἐκ τούτου ἐπειράτο Μιθραδάτης διδάσκειν ὡς ἄπορον εἶη βασιλέως ἄκοντος σωθῆναι.

À la suite de cela Mithradate essayait de leur faire comprendre qu'il **était** impossible d'être sauvé sans l'accord du Roi.

– Simultanéité. Imparfait.

(12) Xénophon, *An.*, 2, 2, 5 :

(Les soldats obéissent à Cléarque...)

ὁρῶντες ὅτι μόνον ἐφρόνει οἷα δεῖ τὸν ἄρχοντα, οἱ δ' ἄλλοι ἄπειροι ἦσαν.

...parce qu'ils voyaient que lui seul **pensait** comme un chef doit penser, tandis que les autres **étaient** inexpérimentés.

b) Antériorité par rapport au moment de la narration : imparfait obligatoire

(13) Xénophon, *An.*, 1, 9, 30 :

(Éloge funèbre de Cyrus)

Μέγα τεκμήριον καὶ τὸ ἐν τῇ τελευτῇ τοῦ βίου αὐτῷ γειόμενον ὅτι αὐτὸς ἦν ἀγαθός.

Ce qui lui arriva à la fin de sa vie est aussi une grand preuve qu'il **était** bon.

3.1.1.3. Verbes *dire* (+ émotifs et évaluatifs)

3.1.1.3.1. Discours

Dans le discours, les verbes *dire*¹⁵ et émotifs/évaluatifs¹⁶ ne présentent que l'optatif pour les cinq cas de simultanéité avec un passé dans le discours (hasard du corpus ?). On trouve le présent de l'indicatif quand l'action a toujours des conséquences au moment de l'énonciation ou après. Ainsi, en 14, *χρῆ ταῦτα πράττειν* « il faut faire cela » porte sur le futur du moment de l'énonciation. En revanche, en 14, on a affaire à

15. Appelés précédemment *verba dicendi*.

16. Appelés précédemment *verba affectuum*.

un passé dans le discours. L'existence d'une tromperie décrite par la subordonnée en ὅτι est contemporaine de la divination que décrit le verbe introducteur.

(14) Xénophon, *An.*, 5, 6, 31 :

(Au sujet d'un plan pour rentrer chez eux, ταῦτα)

ἵσπεσοι πρὸς ἐμὲ προσῆσαν λέγοντες ὡς **χρῆ** ταῦτα **πράττειν**, ἀναπαύεσθαι φημι χρῆναι.

À tous ceux qui s'approchait de moi en me disant qu'il **fallait** le réaliser, j'affirme qu'il faut l'abandonner.

(15) Xénophon, *An.*, 5, 6, 29 :

Ἐλεξε ὅτι ἐν τοῖς ἱεροῖς φαίνοιτό τις δόλος.

Il dit que dans les entrailles se **manifestait** un signe de tromperie.

L'antériorité est réservée à l'imparfait, *dont c'est le seul usage* :

(16) Xénophon, *An.*, 1, 9, 13 :

(Éloge de Cyrus)

Οὐ μὲν δὴ οὐδὲ τοῦτ' ἄν τις εἴποι, ὡς τοὺς κακοῦργους καὶ ἀδίκους **εἶ**α καταγελαῶν.

Et on ne pouvait même pas dire qu'il **laissait** les malfaiteurs et les criminels se moquer de lui.¹⁷

3.1.3.1.2. Récit

Pour ce qui est du récit, la simultanété peut toujours être exprimée par le **présent** de l'indicatif \$ ou de l'**optatif** \$. Ce dernier cas est le cas majoritaire (66 exemples d'optatifs contre 36 d'indicatifs).

(17) Xénophon, *An.*, 5, 1, 3 :

Ταῦτα ἀκούσαντες οἱ στρατιῶται ἀνεθορόβησαν ὡς εὖ **λέγει**.

En entendant cela, les soldats manifestèrent par leur bruit qu'ils trouvaient qu'il **parlait** bien.

(18) Xénophon, *An.*, 3, 2, 10 :

Ὁ Σιλανὸς ἐπεχείρει λέγειν ὡς δίκαιον **εἶ**η ἀπιέναι τὸν βουλόμενον.

Silanos entreprit de dire qu'il **était** juste que partît qui le voulait.

L'antériorité est, comme en discours, réservée à l'imparfait :

(19) Xénophon, *An.*, 7, 5, 11 :

Ἐντεῦθεν ὁ Σεῦθης ἐλοιδορεῖ τὸν Ἡρακλείδην ὅτι οὐ **παρεκάλει** καὶ Ξενοφῶντα.

Pour cette raison, Seuthès reprochait à Héraclidès en l'insultant de n'**avoir** pas **invité** Xénophon aussi.

On notera qu'ici on a bien trois formes différentes, et donc qu'on ne peut invoquer pour l'optatif un rôle qui viserait à marquer la différence entre les situations de simultanété et d'antériorité, comme on l'avait fait pour les prédicats cognitifs. Dans l'expression de la simultanété dans le récit, il semble préférable de chercher une explication qui rende compte de l'emploi exceptionnel à la fois de l'imparfait avec les cognitifs, et du présent avec les verbes *dire*.

Ce caractère exceptionnel de leur emploi est reflété par les statistiques, qui ont une remarquable constance, puisqu'elles placent toujours l'optatif devant l'indicatif dans une gamme qui va de 65 à 80 % (toujours dans le récit). Ces tendances sont confirmées par l'étude des subordonnées interrogatives dans l'*Anabase*, des subordonnées en ὅτι et ὡς dans la *Cyropédie*, ainsi que par des sondages chez d'autres auteurs. Ainsi, les subordonnées interrogatives dans un corpus platonicien composé de *la République*, du *Protagoras* et du *Gorgias* donnent les mêmes chiffres de 65% d'optatifs. De la même

17. Voir aussi Xénophon (*An.*, 5, 8, 21).

façon, dans les subordinées finales en ἵνα dans l'*Anabase* et la *Cyropédie* (65%) et dans le corpus des discours privés de Démosthène (80%).

3.1.1.4. *Le présent de narration*

Dans un article portant sur le présent de narration en grec, Sicking et Stork (1997) mettent en garde contre la circularité du raisonnement suivant : le présent de narration serait un moyen de mettre en avant un événement. Quand cette insistance ne ressort pas du contexte, elle serait tout de même présente car le verbe est au présent de narration. Dans la solution alternative qu'ils proposent, l'apparition du présent historique ou de narration serait prédictible en fonction d'une hiérarchisation de l'importance de l'information et de sa proximité avec le thème et la visée générale du récit ou du discours dans lequel ce récit est placé.

En s'inspirant de cette approche, on pourrait dire que le présent de narration est un moyen d'actualiser l'événement et de le déplacer dans le moment de l'énonciation. Au lieu d'un décalage dans le passé, il y a alors superposition de deux énonciations : l'énonciation principale, et l'énonciation ouverte par le verbe *dire*. On passerait d'un système déictique de la narration (passé par rapport au moment de l'énonciation) à un système déictique de l'énonciation (du moins pour une partie des marques : la référence temporelle). Cette référence présente de l'action est par exemple soulignée dans Sicking et Stork (1997) par le fait que l'action soit pertinente pour l'argumentation, c'est-à-dire ce que le locuteur est en train de faire au moment où il parle.

Le présent de l'indicatif après les verbes *dire* serait donc un cas comme celui-ci. Ce transfert dans la deixis présente permet également d'expliquer les imparfaits de simultanéité avec les verbes cognitifs. Comme ce sont des opérateurs épistémiques qui agissent à un niveau inférieur à celui de l'énonciation¹⁸, ils ne peuvent pas créer, comme les verbes *dire*, un nouvel espace énonciatif. Comme dans le cas des verbes *dire*, l'événement subordonné n'est plus repéré par rapport à l'événement passé de la principale (ce qu'indique l'optatif)¹⁹. Mais contrairement aux verbes *dire*, il n'y a pas ouverture d'un autre espace énonciatif, qui permet de conserver une déictique indépendante de celle de l'énonciation présente.

18. Cf. usages « adverbiaux » de οἷδα ὅτι et des prédicats cognitifs en général comme δῆλον ὅτι. Voir Basset (1986) pour un point de vue semblable et plus généralement Faure (à paraître (a)) sur la question.

19. Le verbe de la principale devient en quelque sorte transparent et l'énonciation présente impose sa marque temporelle /passé/ à l'événement enchâssé. Si l'on veut, l'imparfait enchâssé est alors traité comme un verbe principal ou indépendant auquel s'appliquerait un adverbe. Cela fait des prédictions sur la structure de la phrase qui demanderaient à être testées. Si le verbe principal n'est plus un verbe, mais un opérateur comparable à un adverbe, le subordinant ne doit plus constituer une barrière. Par exemple un topique de la subordinée doit pouvoir être situé dans la principale.

4. CONCLUSION

4.1. Le choix des formes

Les Tableau 1 et Tableau 2 résument la distribution de l'optatif oblique²⁰.

Tableau 1 : Choix des modes et des temps en DISCOURS dans les subordonnées en ὄτι/ὥς.

Discours	Passé			Présent	Futur
	Antériorité	Simultanéité	Postériorité		
Verbes cognitifs	Ind.Imp / Ind.Aor (Opt.Aor ?)	Ind.Imp. ou Opt.Pst	Opt.Fut	Ind.Pst	Ind.Fut
Verbes <i>dire</i> etc.	Ind.Imp / Ind.Aor (Opt.Aor ?)	Opt.Pst	Opt.Fut	Ind.Pst	Ind.Fut

Tableau 2 : Choix des modes et des temps dans le RECIT dans les subordonnées en ὄτι/ὥς.

Narration	Antériorité par rapport au moment de la narration			Simultanéité	Postériorité
	Antériorité	Simultanéité	Postériorité		
Verbes cognitifs	Ind.Imp / Opt.Aor (Ind.Aor)			Opt.Pst (Ind.Imp)	Ind.Fut (Opt.Fut)
	Ind.Imp / Opt.Aor (Ind.Aor)	?	Opt.Fut ?		
Verbes <i>dire</i> etc.	Ind.Imp / Opt.Aor (Ind.Aor)			Opt.Pst (Ind.Pst)	Ind.Fut (Opt.Fut)
	Ind.Imp / Opt.Aor (Ind.Aor)	Opt.Pst (Ind.Pst)	Opt.Fut ?		

4.2. Comment lire ces tableaux²¹ ?

Le moment de la narration est le temps de l'énonciateur ou de l'agent épistémique, et non le temps du locuteur.

20. Dans ce tableau, on a ajouté de manière indicative les résultats obtenus lors d'une étude indépendante sur l'optatif futur.

21. Dans le système de Vikner présenté ci-dessus, cela donne :

Verbes cognitifs.

R – S2 ou R, S2 ; S2 – E ; [R – E] : indicatif futur (optatif futur).

R, E et E, S2 : optatif présent (indicatif imparfait).

R, S2 ; E – R ; [E – S2] : indicatif imparfait / optatif aoriste (indicatif aoriste).

Si pertinent :

R – S2 ; R – E ; E – S2 : optatif futur.

R, E ; R-S2 ; [E-S2] : indicatif imparfait.

R – S2 ; E – R ; [E – S2] : indicatif imparfait / optatif aoriste (indicatif aoriste)

Verbes *dire*, émotifs, évaluatifs.

R – S2 ou R, S2 ; S2 – E ; [R – E] : indicatif futur.

R, E et E, S2 : optatif présent (indicatif présent).

R, S2 ; E – R ; [E – S2] : indicatif imparfait / optatif aoriste (indicatif aoriste).

Si pertinent :

R – S2 ; R – E ; E – S2 : optatif futur.

R – S2 ; R, E ; [E – S2] : optatif présent (indicatif présent).

R – S2 ; E – R ; [E – S2] : indicatif imparfait / optatif aoriste (indicatif aoriste).

Les temps/modes entre parenthèse indiquent un deuxième choix possible pour exprimer la même chose, mais moins fréquent. Une explication de ces alternatives a été fournie ci-dessus. Le symbole ‘/’ indique un choix aspectuel.

4.3. Conclusion générale

La différence entre discours et récit est pertinente en grec (voir par exemple les changements de *deixis* temporelle entre *αὔριον* «demain» et *τῆ ὑστεραία* «le lendemain»). Il semblerait qu’elle s’applique également au cas de l’optatif oblique qui, dans la synchronie proposée en introduction, est majoritaire dans les subordonnées dans des contextes passés indépendamment du moment de l’énonciation, où celui-ci est effacé, ce qui est bien la définition du récit ou de l’histoire selon Benveniste. Cela se produit aussi bien dans un récit inscrit dans un discours que dans un genre littéraire qui relève du récit (Histoire) et où il n’y a pas à proprement parler de moment de l’énonciation.

L’optatif oblique est donc un temps du récit, au même titre que le passé simple en français. Il ne faut pas être surpris par le fait qu’il n’apparaisse qu’en subordonnée, car il est indexé sur la référence de la principale, ce qu’indique le thème temporel employé. De la même façon, le passé antérieur français, d’emploi certes bien plus limité, n’apparaît guère qu’en subordonnée.

Le jeu entre moment de l’énonciation et moment de la narration permet d’expliquer sa distribution avec l’indicatif. Le fait que l’optatif présent soit en concurrence tant avec l’imparfait qu’avec le présent est bien une preuve de grammaticalisation, au même titre que le fait qu’il apparaisse dans tous les types de subordonnées et après tous les types de verbes. En effet, l’optatif oblique nous apporte deux informations : nous sommes dans un récit ; l’action est simultanée avec celle du verbe introducteur. En revanche l’indicatif indique la référence par rapport à une énonciation : l’énonciation racine, dans le cas de l’imparfait, avec les prédicats qui n’ont pas d’espace énonciatif propre (prédicats cognitifs) ; l’énonciation secondaire, dans le cas du présent, avec les prédicats qui créent leur propre espace énonciatif (prédicats d’acte du langage).

Il faut donc revenir sur les méthodes employées jusqu’à présent dans l’étude de l’optatif oblique. L’optatif oblique a une *fonction temporelle*. Il est erroné de parler d’optatif de substitution car c’est l’optatif qui est le cas par défaut. Le décrire comme facultatif, voire aléatoire, est une erreur. Il faut examiner les situations de son point de vue puisqu’il est *la norme*. Les autres modes sont marqués stylistiquement et c’est sur eux qu’il faut s’interroger. L’apparition d’un indicatif ou d’un subjonctif est un effet de style, comme celle du présent de narration dans un récit en français. Et pourtant on n’a jamais décrit les temps de la narration comme l’imparfait ou le passé simple comme « facultatifs ».

Il faut donc revenir sur les statistiques. Les proportions $\frac{2}{3}$ d’optatifs, $\frac{1}{3}$ d’indicatifs, voire 55% en face de 45% chez certains auteurs, mettent en doute le caractère totalement grammaticalisé de l’optatif oblique. Mais on s’aperçoit qu’en raffinant les situations, on atteint plutôt des proportions de l’ordre de 80% en face de 20% pour l’indicatif (ou inversement), avec des pointes à 100 % pour l’un ou l’autre.

La *distanciation énonciative* (Basset 1984, 1986), ainsi que l’*évidentialité* (Neuberger-Donath 1983, Méndez-Dosuna 1999) ne sont que des *effets*. On peut le prouver en s’appuyant sur les deux classes de verbes que l’on a distinguées : les cognitifs et les verbes *dire*. La distinction entre eux est une distinction de point de vue. Cela est montré par l’emploi de l’imparfait pour les cognitifs (point de vue épistémique) et du présent pour les verbes *dire* (point de vue énonciatif), dans un même contexte de

simultanéité dans le passé. En revanche l'optatif oblique est possible avec ces deux classes de verbes qui possèdent, dans leur sémantisme, une distinction de point de vue. Cela prouve bien que l'optatif échappe à cette distinction, et qu'il n'appartient pas à son sémantisme de marquer la distance. Que cette distance soit imprimée ensuite par un effet pragmatique, place la distanciation *obtenue* sur un tout autre plan que celui de point de vue codé dans le sémantisme des verbes et des temps de l'indicatif²².

Richard Faure
20 rue Brézin
75014 Paris
faurerichard5044@neuf.fr

BIBLIOGRAPHIE

- AIKHENVALD, A., 2003. « Evidentiality in typological perspective », A. Aikhenvald, A. Dixon (éd.), *Studies in Evidentiality*, Amsterdam, Philadelphie, John Benjamins, p. 1-31.
- , 2004. *Evidentiality*, Oxford, New York, Oxford University Press.
- AMIGUES, S., 1977. *Les subordonnées finales par ὅπως en attique classique*, Paris, Klincksieck.
- BASSET, L., 1984. « L'optatif grec et la dissociation énonciative », *Lalies*, 4, p. 53-59.
- , 1986. « La représentation d'un point de vue passé. L'optatif oblique dans les complétives déclaratives chez Thucydide », Remi-Guiraud, Le Guern (éd.), *Sur le verbe*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 91-113.
- BENVENISTE, É., 1966. « Les relations de temps dans le verbe français », *Problèmes de linguistique générale 1*, Paris, Gallimard, p. 237-250.
- CHANTRAINE, P., 1953. *Grammaire homérique 2. Syntaxe*, Paris, Klincksieck.
- DUHOUX, Y., 2000. *Le verbe grec ancien : éléments de morphologie et de syntaxe historiques*, Louvain-la-Neuve, Peeters.
- FAURE, R., à paraître (a). « Verbs of speaking and verbs of thinking », *Actes du colloque : Verb Typologies revisited : A Cross-linguistic Reflection on Verbs and Verb Classes, Ghent 5-7 February 2009*.
- , à paraître (b). « The Oblique Optative, a case of narrative tense. The example of the Future Optative », *The 8th International Meeting on Greek Linguistics: "The Greek Verb : Morphology, Syntax, Semantics". Museo Archeologico di Agrigento October 1-3 2009*.
- HOOPER, J., 1975. « On Assertive Predicates », *Syntax and Semantics*, 4, p. 91-124.
- KREUTZ, PH., 1998. « Une typologie des prédicats factifs », *Français moderne* 66, (2), p. 141-181.
- KÜHNER, R., GERTH, B., 1898-1904. *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache II : Satzlehre (1-2)*, Hannover, Hahnsche Buchhandlung.
- MENDEZ DOSUNA, J. V., 1999. « La valeur de l'optatif oblique grec : un regard fonctionnel-typologique », B. Jacquino (éd.), *Les Complétives en grec ancien. Actes du colloque international de Saint-Étienne (3-5 septembre 1998)*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, p. 331-352.
- , 2001. « L'optatif oblique dans les *Iamata* d'Épidaure », *Verbum*, 23(3), p. 323-339.

22. C'est en cela seulement que l'optatif peut servir de *stratégie* évidentielle, ce qui est bien à distinguer d'un évidentiel grammatical (cf. Aikhenvald 2004: 108-150).

- NEUBERGER-DONATH, R., 1983. « Die Funktion des Optativs in abhängigen Aussagesätzen », Shiro Kazuko (éd.), *Proceedings of the XIIIth International Congress of Linguistics. Tokyo (29 août-4 septembre 1982)*, Tokyo, International congress of linguists, p. 715-718.
- ROSIER, L., 2008. *Le discours rapporté*, Paris, Ophrys.
- SICKING, C. M. J., STORK, P., 1997. « The Grammar of the So-Called Historical Present in Ancient Greek », J. Bakker (éd.), *Grammar as Interpretation : Greek Literature in Its Linguistic Contexts*, Leiden, New York, Cologne, Brill, p. 131-168.
- VANDAELE, H., 1897. *L'optatif grec*, Paris, Bouillon.
- VIKNER, S., 1985. « Reichenbach revisited: One, two or three temporal relations? », *Acta Linguistica Hafniensia* 19, (2), p. 81-98.